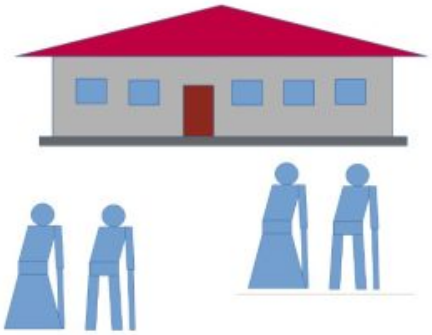
Bulgarie : ce que le scandale des ‘maisons des horreurs’ dit d’une société en proie au vieillissement

Description

En juin 2025, la société civile bulgare, qui connaît un vieillissement important de sa population, a été confrontée à un scandale sans précédent : la découverte d’hospices clandestins où étaient séquestrées plusieurs dizaines de personnes âgées dans des conditions épouvantables. Comment empêcher ces dérives dans une société où les moyens manquent ?



Si, dans divers pays, des maisons de retraite ont pu ponctuellement être mises en cause pour de mauvais traitements infligés aux personnes âgées qu’elles accueillaient, en Bulgarie les signalements recensés n’avaient jamais débouché sur des affaires d’ampleur. Mais, en juin 2025, une opération de contrôle réalisée à Yagoda fut à l’origine d’un scandale médiatique révélant au public l’existence d’hospices clandestins.

L’intervention des pouvoirs publics dans la maison de retraite clandestine de Yagoda

La maison de retraite du village de Yagoda (municipalité de Maglizh, district de Stara Zagora), dont les locaux comprenaient deux sites distincts, a perdu son agrément en avril 2025. L’établissement a cependant continué clandestinement son activité en tant que bailleur privé louant des logements à des personnes âgées. Des travailleurs sociaux de l’Agence pour la qualité des services sociaux (AKSU) ont alors été missionnés pour vérifier que la maison de retraite ne poursuivait pas son activité sous une autre forme, mais ils se sont vus refuser l’accès aux lieux par le propriétaire lors de leurs déplacements sur les lieux. Dans ce contexte, une vaste inspection de contrôle a été programmée avec l’assistance des forces de l’ordre le 6 juin 2025. Le lendemain, la procureure du district de Stara Zagora a organisé une conférence de presse pour faire part de l’opération et révéler l’ouverture d’une enquête judiciaire. La veille, travailleurs sociaux et services de secours avaient retrouvé 75 personnes âgées souffrant pour la plupart de maladies mentales, sur les lieux de l’intervention(1). Les pensionnaires payaient 990 levas (soit près de 506 euros) chaque mois pour leur hébergement dans des bâtiments dont les poignées de fenêtre avaient été retirées afin d’empêcher leur ouverture de l’intérieur et où les hébergés étaient enfermés 24 heures sur 24. La nuit, ils étaient même consignés dans leur chambre. Quelques-uns ont été découverts dans leur chambre baignant dans leur sang. Certains étaient ligotés (des anneaux et des ceintures métalliques utilisés à cet effet ont été saisis) et sédatés à l’aide de médicaments, parfois à base de fentanyl, un puissant opiacé, sans que le ou les patients sachent quelle substance leur était administrée. Pour empêcher leur identification et les contacts avec le monde extérieur, leurs cartes d’identité et téléphones avaient été confisqués par le propriétaire, qui s’était également fait remettre des procurations par certaines personnes âgées vivant dans les bâtiments. L’enquête de voisinage a permis d’établir que des cris émanaient souvent des bâtiments où les locataires vivaient reclus. Six personnes âgées de 36 à 68 ans, le propriétaire et le personnel comprenant des infirmiers, ont été interpellés, inculpés par le Parquet et placés en détention provisoire pour leur implication entre le 10 avril et le 6 juin 2025, dans des actes de séquestration sur personnes vulnérables, violences, mise en danger de la vie d’autrui, dissimulation de documents d’identité d’autrui à des fins personnelles et utilisation abusive de données personnelles ou encore s’être opposées aux contrôles, par le tribunal du district de Kazanlak. Ils encourent des peines de prison allant de 3 à 12 ans. Le 9 juin, les enquêteurs ont également reçu le signalement troublant du décès d’un couple d’hébergés survenu début 2025. Les jours suivants, la mairie de

Yagoda annonçait que 773 personnes âgées étaient décédées dans le village entre 2020 et juin 2025, le plus souvent dans des hospices, un chiffre qui peut paraître élevé.

Premières réactions des autorités face au scandale

Dès le 6 juin, les deux sites ont été évacués et les 56 victimes non prises en charge par leurs proches ont été mises à l'abri dans différents établissements de soins ou d'urgence de la région, réquisitionnés en fonction de la gravité de leur situation : l'hôpital universitaire de Stara Zagora, le centre psychiatrique de Radnevo, les maisons de retraite de Stara Zagora, de Kazanlak et de Galabovo, mais aussi le Centre de crise de Sliven. 20 personnes ont été emmenées par leurs proches.

Le vice-ministre du Travail et de la Politique sociale, Ivan Krastev, a comparé la vie des habitants de la maison de retraite de Yagoda à celle des internés du camp d'Auschwitz. Le ministre de la Justice, Gueorgui Gueorguiev, a qualifié l'hospice de « Maison des horreurs ». Il a exhorté les familles plaçant des proches dans des maisons de retraite à désormais davantage « *s'intéresser à la situation* [de leurs parents] *et à vérifier ce qui s'y passe* ». Afin de montrer la détermination du gouvernement à agir, le ministre du Travail et de la Politique sociale Borislav Goutsanov a déclaré que son administration ne « *s'arrêtera pas tant que la dernière maison sans permis du pays ne sera pas démasquée* »[(2)].

Des opérations de contrôle renforcées

Dans ce contexte dès le 8 juin 2025, une opération d'inspection d'ampleur a été programmée dans la maison de retraite de Govedartsi près de Samokov[(3)]. Celle-ci, enregistrée en tant que société commerciale, ne disposait d'aucune autorisation attestant de cette activité et des travailleurs sociaux chargé de contrôler l'établissement s'étaient également vu refuser l'accès au bâtiment. Sur place, les intervenants ont trouvé 23 personnes âgées vivant dans des conditions jugées déplorables. Elles ont été mises à l'abri dans des établissements de Kovachevtsi et de Samokov. Le Parquet du district de Sofia a toutefois précisé que les soins y étaient légèrement meilleurs qu'à Yagoda et qu'aucun motif d'inculpation n'avait été retenu à l'encontre du directeur d'établissement car rien ne prouvait que les personnes hébergées aient été retenues contre leur gré.

Le 10 juin, une autre opération contre les foyers illégaux pour personnes âgées a été réalisée sur trois sites de la région de Varna, conduisant à la fermeture des établissements et à la mise à l'abri de 130 personnes âgées. À l'instar des bâtiments de Yagoda, des chambres étaient louées individuellement aux habitants qui vivaient dans des conditions de vie dégradées, sur des sites infestés de poux, de puces et de cafards. Les gestionnaires de l'hospice clandestin se sont justifiés en indiquant qu'il s'agissait de simples résidences touristiques. Réagissant à ces nouvelles inspections, le gouvernement a criminalisé la fourniture de ce type de services délivrés sans autorisation. La peine d'amende pour la fourniture de services de soin sans autorisation a été portée à 30 000 levas (contre 10 000 auparavant) et, en cas de retrait d'autorisation, il n'est plus possible d'en obtenir une nouvelle pendant cinq ans.

Quelles solutions pour éviter d'autres « maisons des horreurs » ?

Le recours à des établissements accueillant des personnes âgées, d'autant plus si elles souffrent de maladies mentales, est devenu une nécessité pour certains actifs ne disposant pas des disponibilités et de l'aménagement adapté pour prendre en charge leurs proches. Or, un placement en hospice est très onéreux et beaucoup de Bulgares n'ont pas les moyens de faire face aux frais demandés par les maisons de retraite. Pour le procureur Nikolaï Nikolaïev, il y a un lien évident entre les propriétaires de maisons de retraite illégales et la « mafia immobilière ».

Pour faire face à la recrudescence de ce type d'établissements non réglementaire, certains observateurs notent qu'une prise de conscience par la société civile est désormais nécessaire. À court terme, le gouvernement, lui, opte surtout pour la répression, avec une multiplication des contrôles : 15 maisons de retraite illégales ont été fermées en moins d'un an sur le territoire bulgare et plusieurs agréments ont été refusés à d'autres établissements. À côté de ces mesures répressives, l'État bulgare a également décidé de rénover 81 maisons de retraite publiques ; ces travaux ont d'ores et déjà été achevés pour 12 établissements de 12 communes (Glavinitsa, Elhovo, Troyan, Dolna Mitropolia, Kula, Krumovgrad, Ruzhintsi, Dimovo, Alfatar, Mezdra, Vidin et Galabovo).

Mais de telles réformes seront-elles suffisantes ? Pour le professeur Nikolaï Gabrovski, directeur adjoint de l'hôpital universitaire des sciences médicales N. I. Pirogov, le développement de ces hospices illégaux cache un problème plus vaste : celui de la pénurie de personnels de santé(4).

Un an après le scandale, le 13 juin 2026, soulignant les lenteurs de la justice bulgare, la procureure du district de Stara Zagora, Tanya Dimitrova, a indiqué que l'ensemble des personnes mises en causes avaient été libérées sous caution en attente du procès dont la date d'audience n'a pas été encore fixée(5). Elle a dénoncé la lenteur de la justice et dit éprouver un sentiment d'injustice.

Sources :

(1) Vyara Nikolova, « Varzani i upoeni vazrastni hora sa otkriti v nezakonni starcheski domove v Starozagorsko » (Des personnes âgées ligotées et droguées retrouvées dans des maisons de retraite illégales à Stara Zagora), *Dnevnik.bg*, 7 juin 2025 ; Ivo Nikodimov, « 990 lv. za « kashtite na uzhasite »: Vazrastni khora sa zaklyuchvani, upoyavani i maltretirani v Starozagorsko 990 лв. за « къщите на ужасите »: Възрастни хора са заключвани, упоявани и малтретирани в Старозагорско » (990 leva pour les « maisons de l'horreur » : des personnes âgées sont enfermées, droguées et maltraitées à Stara Zagora), *BNTNews*, 7 juin 2025 ; « „Kashtata na uzhasite" v s. Yagoda: Vazrastnite sa bili vrazvani, upoyavani i maltretirani, petima sa arestuvani » („Maison des Horreurs" dans le village. Yagoda : Des adultes ont été ligotés, drogués et maltraités, cinq ont été arrêtés », *BNTNews.bg*, 7 juin 2025 ; Emilia Milcheva, « Hotel za smart : bezkraynyiat horar s domovete za vazrastni » (Hôtel de la mort : l'horreur sans fin des maisons de retraite), *DW*, 9 juin 2025 ; Georgi Manev, « Vrazvani, biti i zaklyuchvani: Uzhasyavashti razkritiya za nelegalni starcheski domove » (attachés, battus et enfermés : révélations terrifiantes sur les maisons de retraite illégales), *Nova.bg*, 7 juin 2025.

(2) Ministère du Travail et des Affaires sociales, « Ministar Gutsanov: Nyama da sprem, dokato i posledniyat nezakonen obekt za nastanyavane na vazrastni ne bade nameren » (le ministre Goutsanov : Nous ne nous arrêterons pas tant que le dernier centre d'hébergement illégal pour adultes n'aura pas été découvert), *ministère du Travail et de la politique sociale*, 10 juin 2025.

(3) « Dramata s nezakonnite starcheski domove: Edin na svoboda, drugi v aresta » (Drame dans une maison de retraite illégale : une personne libérée, d'autres arrêtées), *Mediapool*, 10 juin 2025.

(4) « Ima vrŭzka mezhdu sobstvenitsi s domove za vŭzrastni khora i imotnata mafiya, zayavi prokuror Nikolaĭ Nikolaev » (Il existe un lien entre les propriétaires de maisons de retraite et la mafia immobilière, a déclaré le procureur Nikolaï Nikolaïev), *Trud*, 11 juin 2025.

(5) Nadya Hamdan, « Godina sled koshmara v selo yagoda: vsichki zadarzhani za doma na uzhasite sa na svoboda » (Un an après le cauchemar du village de Yagoda : toutes les personnes détenues pour la « maison des horreurs » sont libres), *BG On Air*, 13 juin 2026.

Vignette : réalisation de l'auteur.

Lien vers la version anglaise de l'article

* Stéphan Altasserre est docteur en Études slaves, spécialiste des Balkans.

Pour citer cet article : Stéphan Altasserre (2026), « Bulgarie : ce que le scandale des 'maisons des horreurs' dit d'une société en proie au vieillissement », *Regard sur l'Est*, 7 septembre.

DOI 10.5281/zenodo.22725254



Retour en haut de page

date créée
07/09/2026
Champs de Méta
Auteur-article : Stéphan Altasserre*